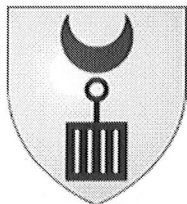


**MAIRIE
DE
SAUSHEIM**



JG/LB

**PROCES-VERBAL SYNTHETIQUE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUSHEIM
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022 A 18 H 30**

Présents : Guy OMEYER, Danièle MIMAUD, Robert FEKETE, Michèle DUDA, Denis LIGIBEL, Sophie LENET, Laurent GRAFF, Catherine CHEMIN, Dominique HABIG, Fabienne BEYER, Daniel BUX, Nadia BENTZ, Christian SCHIEBER, Jeannine SPENLE, Laurent STADELMANN, Adrien DUDA, Michel DE LA TORRE, Jean-Jacques MISSLIN, Cédric HEMMERLIN, Catherine KEMPF, Jessica CHEVALIER, Anne-Gaëlle WEISS

Excusés : Marie-Christine GOEPFERT, Muriel WALTER, Karine LEMART, Céline ELMINGER, Laurent SCHAEGIS, Maria BUTZ, Adrien GALLIATH

Procuration : Marie-Christine GOEPFERT à Michèle DUDA
Muriel WALTER à Guy OMEYER
Karine LEMART à Sophie LENET
Céline ELMINGER à Danièle MIMAUD
Maria BUTZ à Laurent GRAFF

Secrétaire de séance : Jean GAUGLER – Directeur Général des Services

ADMINISTRATION GENERALE

**POINT N°1 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
21 NOVEMBRE 2022**

Celui n'appelant aucune remarque, ni observation, est adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°2 : RAPPORT D'ACTIVITE M2A

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte dudit rapport.

AFFAIRES SCOLAIRES

POINT N°3 : SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES – BAREME 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les barèmes 2023 pour les sorties et voyages scolaires tels que présentés dans la délibération.

AFFAIRES JURIDIQUES

POINT N°4 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE CERTAINS BATIMENTS COMMUNAUX – AVENANT MODIFIANT LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE DES FLUIDES – AUTORISATION DE SIGNER

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la passation des avenants modifiants les modalités de prises en charges financières des fluides.
- Autorise Monsieur le Maire à signer et à exécuter les avenants susvisés et toutes les pièces y afférentes.

ENVIRONNEMENT

POINT N°5 : SIVOM - RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte dudit rapport.

FINANCES

POINT N°6 : AUTORISATION RELATIVE AUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement avant l'approbation du budget primitif 2023.

POINT N°7 : DROITS ET TARIFS MUNICIPAUX 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les droits et tarifs municipaux pour l'année 2023, comme proposé dans la délibération.

RESSOURCES HUMAINES

POINT N°8 : ETAT DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2023.

POINT N°9 : PLAN DE FORMATION

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'instituer le Plan de formation 2022-2024,
- Charge Monsieur le Maire de veiller à la bonne exécution de cette délibération et de l'autoriser à signer tout acte y afférent.

POINT N°10 : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité procède à la désignation de trois (3) représentants titulaires et trois (3) suppléants du CST comme suit :

Titulaires :

- Madame Nadia BENTZ
- Madame Michèle DUDA
- Monsieur Jean-Jacques MISSLIN

Suppléants :

- Monsieur Michel DE LA TORRE
- Monsieur Adrien DUDA
- Madame Sophie LENET

POINT N°11 : VŒUX RELATIF AU MAINTIEN DU LYCEE DES METIERS CHARLES DE GAULLE A PULVERSHEIM

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité apporte, par cette motion, son soutien à cette démarche de maintien du Lycée des Métiers Charles-de-Gaulle à Pulversheim.

Prochaine Séance du Conseil Municipal : Lundi 30 janvier 2023



Pour le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,

Danièle MIMAUD ✶